

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 709 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 709

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 512 du 31/07/1939

Date de publication
13 juin 1939

Date du numéro
31 juillet 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— Sont promulgués à la Cote française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 19 juin 1959 portant institution d'une médaille d'honneur en argent en faveur du personnel des cadres locaux du service des douanes des colonies ; 2° Le décret du 20 juin 1959 relatif au statut du personnel métropolitain douanes aux colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publication extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.